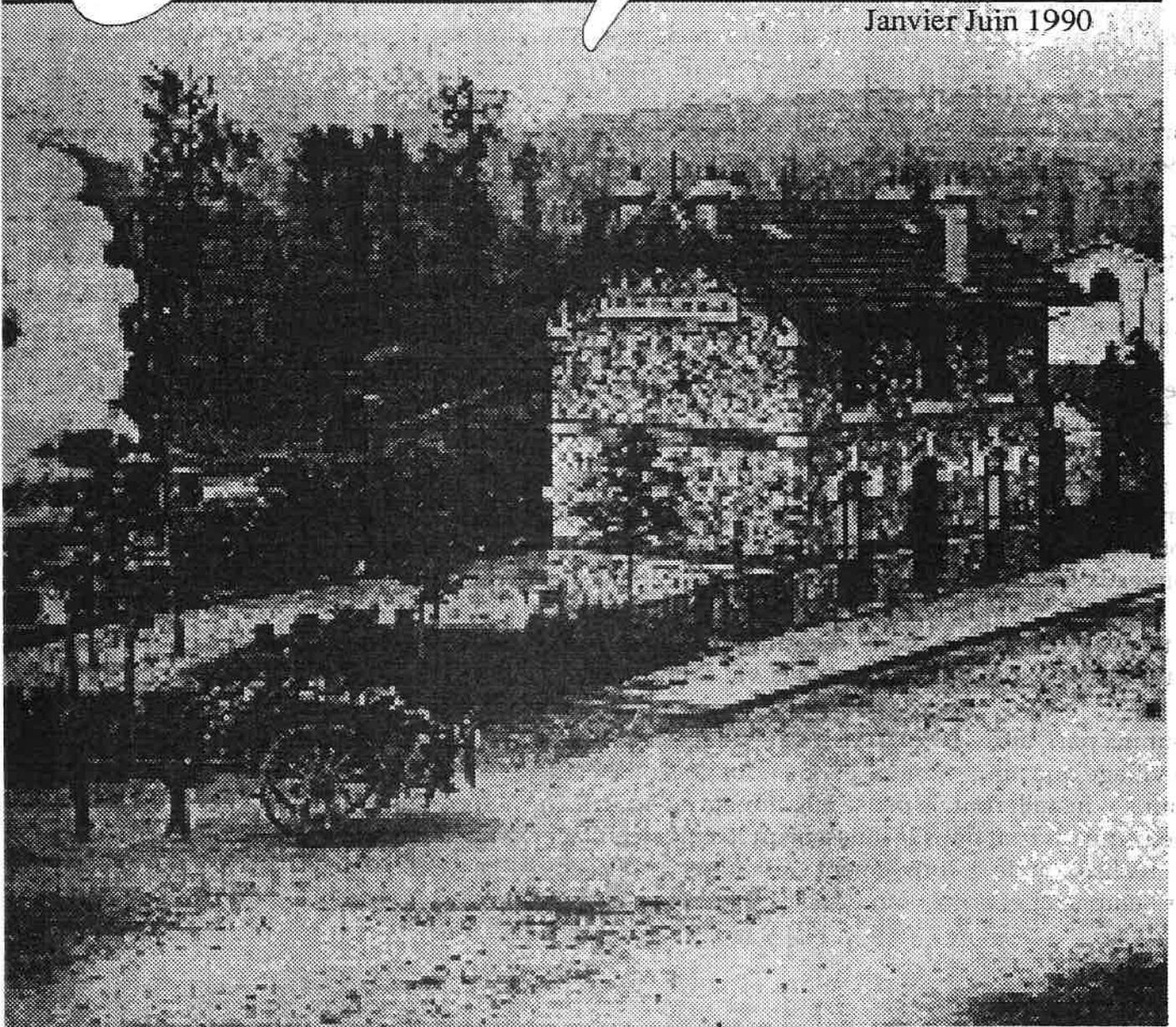


INFORMO

Croisy

N°2
Janvier Juin 1990



Croisy-sur-Andelle la gare au début du siècle

sommaire page 10

Nous nous sommes comptés

Du recensement de la population 1990, on retiendra que la population de notre commune compte 441 habitants conformément à ce que nous écrivions lors de la parution de Croisy-Info de décembre 1989. Il nous a paru intéressant de faire quelques recherches sur l'évolution de la population de notre village.

Lors des recensements entre 1806 et 1846, Croisy-La Haye compte au maximum 1120 habitants (1846) et au minimum 916 habitants (1806).

Après «divorce» entre les 2 communes la population de Croisy (581 habitants en 1851) tombe à 285 habitants en 1936 et 283 en 1975 après que l'usine AMCA a quitté notre commune, emmenant avec elle une centaine d'ouvriers étrangers qui avaient été recensés à Croisy en 1968 (308 habitants y compris ces étrangers).

C'est donc à partir de 1970 que la population va augmenter pour atteindre 358 habitants en 1982 et 441 habitants en 1990.

C'est aux Municipalités conduites par M. Prévert de 1967 à 1989 que l'on doit cette évolution. Pendant cette période une politique dynamique de développement du village (école maternelle, trottoirs, assainissement, lotissements, etc...) font que notre commune se transforme et que de nouveaux habitants s'y installent. La population de notre commune double entre 1968 et 1990.

Cette évolution rapide (dans un canton qui se dépeuple) s'est bien passée et en règle générale «les nouveaux» se sont bien intégrés à la vie communale.

Pour ma part, après 26 ans passés au village, je souhaite que tous, nous nous trouvions bien dans un village que nous aimons et que nous fassions l'effort d'accueillir ceux qui dans les années à venir s'y installeront. Je pense notamment à l'accueil que nous réserverons dans un avenir proche à ceux qui vivront dans le lotissement locatif «le village». Même si quelques difficultés subsistent à la réalisation de ce lotissement - attendu par beaucoup - la volonté du conseil municipal finira par l'emporter et notre commune connaîtra un nouveau développement.

JP. L

ETAT CIVIL

1er semestre 1990

Naissances :

LEMER Kevin - 5 janvier
CAUCHOIS Perrine - 14 janvier
BLOT Cécilia - 8 mai
LUCAS Ludwig - 18 mai

Décès :

LETONDEUR Norbert - 30 mai
DUMONT Jules - 7 juin

Mariage :

Carole et Laurent BARQ - 2 juin

LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL

Nous rappelons ci-dessous les principales délibérations votées par le conseil municipal entre janvier et juin 1990.

Je remercie les conseillers municipaux d'avoir, en général, voté ces délibérations à l'unanimité sauf pour ce qui concerne le budget primitif 1990 (1 voix contre) et le lotissement locatif - (1 abstention pour certaines délibérations).

Bien entendu, le registre des délibérations est à la disposition de chacun (sur rendez-vous).

Dans sa séance du 23 février 1990, le conseil municipal a :

- augmenté de 3 % l'ensemble des loyers, concessions, locations ;
- décidé d'exonérer de taxe professionnelle pour 5 ans, toute entreprise qui se créerait ou pour extension d'une entreprise existante ;
- décidé de rénover en 3 ans les façades de Mairie (1 façade refaite en 87, façade principale en 1990).

Le 16 mars le conseil a :

- voté le budget primitif 1990 équilibré en recettes et dépenses à 848 565 frs pour la section de fonctionnement et à 123 750 frs pour la section investissements ;
- augmenté de 3,41 % la taxe d'habitation et de 1,01 % la taxe professionnelle ;
- augmenté de 3 % la redevance d'assainissement ;
- titularisé la secrétaire de Mairie au 1er avril 1990 ;
- décidé que les travaux de réfection du réfectoire feront l'objet de marchés négociés ;
- exprimé son mécontentement au sujet du lotissement locatif : le dossier est bloqué alors que de nombreux candidats attendent impatiemment sa réalisation.

Le 11 mai 1990, le Conseil Municipal a :

- remercié M. Prevert, architecte pour le dossier réfection du réfectoire ;
- entériné toutes les décisions de la commission chargée de l'ouverture des plis pour les travaux du réfectoire ;
- autorise le Maire à signer pour ces travaux les marchés négociés s'élevant à 274 500 frs TTC ;
- décidé de contracter un emprunt de 260 000 frs (travaux réfectoire et accès école) ;
- sollicite de Monsieur le Préfet de Seine-Maritime l'obtention de 15 Prêts Locatifs Aidés ;
- mandaté le Maire pour que, avec l'appui de Monsieur LEVERN, député, il rencontre Monsieur le Préfet sur les problèmes de sécurité (RN 31) et sur les difficultés que rencontre la commune pour réaliser un lotissement locatif ;
- demandé la constitution du groupe de travail proposé par la Direction Départementale de l'Équipement, sur la sécurité dans la traversée du village ;
- décidé l'acquisition d'une tondeuse à gazon ;
- décidé d'acquérir un conteneur à verres ;
- remercié vivement M. F. Godement pour le fleurissement du village.

Le 22 juin 1990, le conseil municipal a :

- voté le compte administratif 1989 avec un excédent de 443 129,42 frs (section fonctionnement) et un déficit de 58 306,84 frs (section investissements) ;
- autorisé le Maire à signer l'avenant n. 1 au lot vitrerie du Réfectoire pour un montant de 20 000 frs (remplacement des vitres ordinaires par du verre type sécurité.)

AUDIENCE CHEZ M. LE PREFET

Conformément au mandat que m'avait donné le conseil municipal, j'ai, avec Alain LE VERN, Député et Robert LETONDEUR, 1er adjoint, été reçu par le Préfet le 22 juin 1990.

D'une longue réunion, nous retiendrons :

- que le Préfet est décidé à nous aider à réaliser le lotissement locatif «le village» ;
- qu'il a demandé la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité (RN 31) dans la commune.

J.P.L.

TRAVAUX

L'ancienne ligne SNCF

Les travaux de mise à 3 voies de la «cote de la Haye» prévus depuis longtemps ont débuté fin mai.

Rappelons que ces travaux vont permettre de régler -entre autres - le problème de l'intersection de la VC 1 (route du Val St Pierre) et de la RN 31 : on pourra aller au Val St Pierre ou quitter le Val St Pierre en toute sécurité, conformément aux vœux de la municipalité actuelle et de la précédente.

Ce n'est pas une mince affaire quand on sait les difficultés que l'on rencontre à cette intersection empruntée 2 fois par jour par le car de ramassage scolaire du SIVOM avec une soixantaine d'enfants.

A l'occasion de ces travaux, le conseil municipal précédent avait prévu de combler totalement l'ex-voie ferrée derrière la salle H. Auvray afin de disposer d'une plate-forme pour la fête patronale. Cette plate-forme aurait pu également servir de parking.

L'idée de cette plate-forme a été abandonnée en raison de la présence du réseau d'égouts qui aurait pu souffrir de cette charge. Par contre, il était possible de créer 40 places de parking GRATUITES. Elles ont été réalisées - Des plantations et l'engazonnement suivront.

Dans le même temps l'ancienne voie ferrée a été comblée afin de retrouver son niveau d'origine, là où cela a été possible.

Bien sûr, on a noté quelques grincements de dents - Il y en a toujours quand les choses bougent. Quelques habitudes ont été provisoirement bousculées.

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre, du moins je l'espère.

On gagne 40 places de parking gratuites et quelques dizaines d'arbres. Dans cette affaire comme dans les autres, c'est l'intérêt général qui a prévalu.

Enfin, la création de ces places de parking va peut-être nous permettre de relancer un vieux projet : l'aménagement de la place publique.

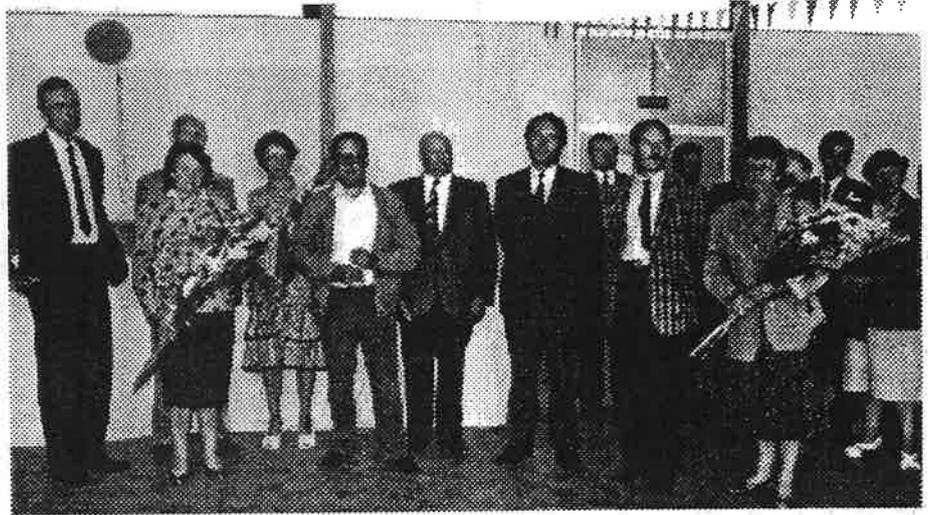
Le conseil municipal et les finances de la commune en décideront, en tous cas, le projet sera étudié.

PS : les travaux interrompus reprendront le 16 juillet.

DES MEDAILLES POUR MM. LETONDEUR, CAUCHOIS et DAQUET

Lors de la fête locale organisée samedi 26 et dimanche 27 mai par le comité des fêtes, il fut procédé à des remises de décorations (médaillles du travail, mérite agricole et médaille régionale, départementale et communale.

Auparavant, des jeux furent organisés le samedi pour les enfants, jeux récompensés de lots divers et de tickets de manèges. Puis en soirée, plus de 200 convives se retrouvèrent à la salle polyvalente pour un dîner dansant animé par l'orchestre «Samedi au Soleil», tandis que le repas était assuré par M. Delisle, traiteur à Perriers sur Andelle. L'ambiance fut des plus chaleureuses et la nuit fut courte pour les membres du comité des fêtes !



En effet, le dimanche matin, l'office religieux célébré par l'abbé Haffray réunissait de bonne heure les fidèles qui se rendirent ensuite au Monument aux Morts.

M. Laffore, maire de Croisy prit alors la parole :

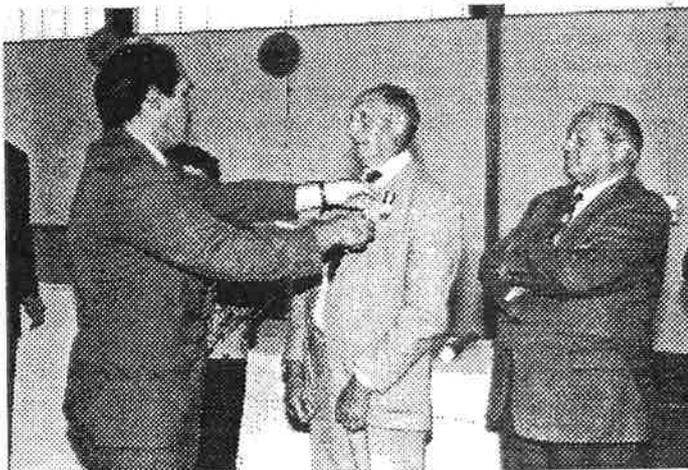
«Devant ce monument aux morts, symbole de la liberté, témoignage de ceux qui ont souffert et perdu leur vie pour que notre pays soit libre, et alors qu'aujourd'hui avec les horreurs de Carpentras et d'ailleurs, ressurgissent la haine, l'intolérance et les idées racistes, je souhaite qu'ensemble, nous appelions à tous et notamment aux jeunes que la France est le pays des Droits de l'Homme, de la Justice, de la Tolérance et du respect des autres».

Un dépôt de gerbe fut effectué par M. Binet, conseiller général et M. Letondeur, maire-adjoint et président du comité des fêtes, puis après la minute de silence, l'assistance interpréta «La Marseillaise».

On notait la présence de nombreux Maires et élus du canton.

REMISE DE MEDAILLES A LA SALLE POLYVALENTE

Conviée à la salle polyvalente, l'assemblée put assister à la remise de médailles à MM. Cauchois, Daquet et Letondeur par MM. Le Vern, Député et Binet, Conseiller Général.



Alain LE VERN
Robert LETONDEUR
Henri BINET

Après avoir remercié le comité des fêtes pour la parfaite organisation des différentes manifestations, M. Laffore aux côtés de ses adjoints, MM. Letondeur, Godevent et Hellot appela les médaillés :

- M. Roger Cauchois est né le 11 novembre 1936 à St Denis le Thiboult. Il reçut la médaille pour 23 ans de travail à la Saison Française d'Amiens. Roger Cauchois et son épouse habitent Croisy où ils sont connus et appréciés depuis 1971. M. Cauchois a été conseiller municipal de 1977 à 1983.

suite page 6

NOCES D'OR

Alfred et Geneviève LOUISET

Alfred LOUISET et Geneviève LALLEMAND son épouse, sont de vieux amis de M. le Maire, et c'est la raison pour laquelle ce dernier n'aurait pas manqué de célébrer leurs noces d'or.

Samedi après-midi, M. LAFFORE Maire célébrait donc les 50 ans de mariage de M. et Mme LOUISET, des «jeunes» vieux amis car leur dynamisme les entraîne à participer à beaucoup d'activités dans la commune.

Alfred et Geneviève sont bien connus, ils se sont mariés le 1er avril 1940, un paradoxe dans cette date qui n'était pas forcément drôle. Ils se sont mariés à ST PIERRE DE MANNEVILLE.

50 ans plus tard, après des joies et des peines, ils se retrouvaient à la mairie de CROISY en présence de leurs 4 enfants et 8 petits enfants. On passait sous silence les moments de grande tristesse pour parler des 40 ans de travail. Le début était difficile : Al-

fred est prisonnier jusqu'en 45, il rejoint sa femme à ST LUCIEN, il travaille quelques années dans une coopérative agricole comme chauffeur de batteuse, et rentre dans l'entreprise LEJEUNE, fabricant de meubles à LAUNAY, près d'ARGUEIL. Mme LOUISET l'y rejoint. En 1979, Alfred reçoit la médaille du travail qui lui sera remise le jour de la fête patronale.

Il prend sa retraite en 1980. Les époux habitent CROISY depuis 1975. Mme LOUISET assure gracieusement la cuisine des banquets des anciens et anciens combattants.

Dernièrement, avec quelques amis, Geneviève a créé le club des anciens : le CROISY Club Détente, qu'elle préside. Après la célébration officielle, les époux invitaient leurs amis au verre de l'amitié.



TROP C'EST TROP!

Le lundi 13 juin, d'un groupe de jeunes, assis sous l'abribus, part un caillou qui atterrit dans le pare-brise d'un véhicule immatriculé dans l'OISE.

QUESTION : Combien de jeunes de la commune sont capables d'un geste aussi imbécile que dangereux?

Pas nombreux surment ...

Dans la nuit de samedi à dimanche (23 juin), une vitre de l'abribus est cassée puis la poubelle attenante (24 juin). Préjudice : plus de 4.000 Frs.

Même question ... Même réponse ...

Je rappelle aux parents qu'ils sont responsables de leurs enfants mineurs.

Je souhaite que l'immense majorité des jeunes du village ne se rendent pas complices de tels actes.

J'indique à tous qu'une enquête de la gendarmerie est en cours.

JP. L

suite de la page 5

- M. Christian Daquet est né à Rouen le 22 septembre 1947. Il reçut la médaille pour 23 ans de travail comme imprimeur rotativiste à Paris-Normandie, où il est délégué du personnel. M. Daquet, son épouse et leur fille Corinne, habitent à Croisy depuis 4 ans, ils font partie des nouveaux habitants qui s'intègrent petit à petit à la vie du village.

MEDAILLE REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE ET MEDAILLE DU MERITE AGRICOLE à M. LETONDEUR - Le dernier décoré fut M. Robert LETONDEUR, né à CROISY en 1923. En 1953, il était élu Conseiller Municipal, puis 1er adjoint et président du comité des fêtes en 1969. D'abord ouvrier agricole au TRONQUAY chez M. LEROUX, il fut ensuite exploitant et éleva avec son épouse une grande famille constituée de 9 enfants. Ils étaient tous là dimanche dernier pour féliciter le médaillé !

Des discours très élogieux furent prononcés à son égard par MM. LE VERN, BINET et LAFFORE, tous trois insistant sur son bon sens, ses compétences, sa «solidité» et sa grande générosité, mais aussi son sens du devoir, le don de soi à la maison comme au travail, son sens de l'honneur, du respect des autres et de la tolérance. Très ému, tout comme son épouse qui reçut une gerbe de fleurs, M. LETONDEUR remercia les personnalités présentes et tous ses amis puis convia l'assemblée à lever le verre de l'amitié à la santé des décorés. L'après-midi la fête battit son plein avec les manèges et les stands et surtout les baptêmes de l'air en hélicoptère qui connurent un vif succès.

AU FIL DU TEMPS

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE LE DEPART DE THIERRY DUMONT

Nombreux furent ceux qui ont, le samedi 13 janvier, répondu à l'invitation de M. LAFFORE, et de MM. LETONDEUR, GODEMENT et HELLOT, maires adjoints.

Au nom de ses collègues pratiquement tous présents, le Maire souhaita à tous une bonne années 1990.

S'adressant aux associations, comité des fêtes, AJC et CCSL, il émet le voeu de voir la vie associative encore plus présente dans la commune.

Il termina en formant le voeu que 1990 soit une bonne année pour «la grande famille qu'est notre commune» et que celle-ci «soit fraternelle et amicale, qu'elle refuse toutes les exclusions et que la solidarité l'emporte sur les égoïsmes».

M. LAFFORE s'adressa ensuite à Thierry DUMONT, receveur des PTT nommé à FONTAINE-LE-BOURG, en ces termes :

«Pendant 8 ans chacun a apprécié ta disponibilité, ton sens du service public... Ce n'est pas de gaité de coeur que l'on voit partir des amis ... Ton départ est une promotion, nous t'en félicitons tout en le regrettant».

Après que le Maire ait remis un petit souvenir à Thierry DUMONT et que Mme DUMONTIER ait offert, au nom du Comité des Fêtes, une plante à Mme DUMONT, M. Thierry DUMONT remercia tous les participants à cette petite fête et dans une ambiance excellente chacun leva son verre à la nouvelle année.

LE SOUVENIR FRANCAIS

Pour commémorer le 74ème anniversaire de la bataille de VERDUN, le Souvenir Français du canton d'ARGUEIL avait organisé une brillante manifestation dimanche 25 février.

M. LESUEUR, président cantonal, aux côtés de M. LAFFORE, Maire de CROISY, eut ainsi le plaisir d'accueillir de nombreuses personnalités dont M. LE VERN, Député, M. BINET, Conseiller Général, M. MEURANT, Président Départemental du Souvenir Français, des Maires et Elus des communes du canton ainsi que les Présidents d'associations patriotiques.



LE CONCOURS DE PETANQUE

La 1ère équipe féminine :
Martine et Madeline du Hameau de l'Andelle



CLASSE DE MER A CABOURG

Plein succès pour la classe de mer organisée avec des subventions du SIVOM de la Haute Andelle et de l'association «la clef des champs» et la participation des parents des enfants concernés.

COMITE DES FETES

Rappel du calendrier des festivités pour l'années 1990

-06 mai	Concours de pétanque
-26 et 27 mai	Fête patronale
-14 juillet	Fête nationale
-16 septembre	Concours de pétanque
-29 septembre	Poule aux dominos
-02 décembre	Cross

A ce jour, deux manifestations sont passées :

* Le concours de pétanque du 6 mai qui se déroulait sur le parking de Mme et M. BELIERE :

Comme l'an passé, 72 participants se sont rencontrés sous le soleil, pour débattre des nombreuses coupes qui étaient en jeu.

A NOTER : la collecte effectuée par M. GODEMENT F. pour la pétanque servait à récompenser les deux concours de l'année. De nombreuses coupes sont encore à distribuer pour le prochain concours.

QUELQUES CHIFFRES :

- Concours de pétanque :	+ 2.126
- Fête patronale :	- 5.325

Le bureau du Comité des fêtes remercie par leur présence lors du tirage de la tombola qui s'est déroulé le 9 juin à 17 heures à la mairie, M. Pierre BOUCHE, Mlle TIRAND Stéphanie et le jeune Baptiste BARRE accompagné de son papa.

L'ASSOCIATION DES JEUNES DE CROISY

L'Association des Jeunes de CROISY repartira pour la saison 90/91 avec 7 équipes, comme la saison précédente, soit:

- trois équipes seniors (1 féminine, 2 masculines) ;
- quatre équipes de jeunes (poussins, benjamines, minimes garçons, cadettes).

L'A.J. CROISY compte 59 licenciés, la majorité des licenciés habitent CROISY, les autres viennent des communes voisines. En 1984, l'A.J.C. a commencé à entraîner des équipes de jeunes afin d'assurer la relève du club.

Ainsi les poussins poussines apprennent le basket le mardi soir avec Patrice et Eric SEVESTRE aidés par Jean-Louis GROSSIER ; les benjamins sont sous la responsabilité de Karine BUQUET le mercredi après-midi ; les minimes garçons et cadettes sont entraînés par Frank LEFEBVRE et Jean-Louis GROSSIER aidés par René LALLEMAND et Frédéric ANDRIEU.

Chaque responsable d'équipe doit assurer les rencontres du samedi après-midi, à CROISY ou en déplacement dans la région rouennaise aidés par les parents des joueurs.

L'A.J.C. appartient au Comité Rouennais de Basket lié à la Fédération Française de Basket Ball et elle est tenue de respecter la charte de l'arbitrage c'est-à-dire d'assurer l'arbitrage de rencontres extérieures à notre club et donc de former des arbitres.

L'A.J.C. compte aujourd'hui cinq arbitres : Rémy et René LALLEMAND, Patrice SEVESTRE, Karine BUQUET et Jean-Louis GROSSIER, qui ont dû suivre un stage avec examen final.

L'A.J.C. fonctionne bien et compte bien continuer à progresser.

CROISY CLUB SPORTS ET LOISIRS

La gymnastique volontaire féminine, créée en septembre 1989 a fonctionné, chaque semaine, avec une bonne vingtaine de participantes, dans une ambiance enjouée mais aussi travailleuse sous la direction agréable de Mme HAROUART, kinésithérapeute. Le succès de cette activité est prouvé par le nombre des inscriptions enregistrées pour l'an prochain et le désir du groupe de terminer la saison par un pot de l'amitié et un repas amical avec les conjoints.

Quant à la section de coupe-couture dirigée chaque mardi par Mme GODEMENT elle peut noter à son actif la confection de plusieurs jupes, chemisiers, de tailleurs complets, manteaux d'enfants etc... réalisés parfaitement par des débutantes qui remercient leur professeur pour les conseils et la pratique. Cela doit encourager les plus timides à se lancer dans des travaux qu'elles n'osent pas entreprendre seules.

Enfin en janvier, débutaient les réunions mensuelles du Club Détente qui permet à tous de se retrouver pour des jeux de société, des chansons et un goûter agrémenté de nombreux dons, le 3ème mercredi de chaque mois. Chacun a apprécié la bonne ambiance. Dès septembre, rendez-vous est pris dans une salle rénovée et accueillante.



CROISY-SUR-ANDELLE

il y a... 45 ans

CROISY-SUR-ANDELLE occupe un emplacement privilégié - à la «croisée des chemins». Ce qui est sans doute à l'origine de son appellation, complétée par le nom de la rivière «Andelle», une des plus belles de FRANCE.

Aussitôt après la fin de la dernière guerre, CROISY demeure un pôle d'attraction des habitants des communes environnantes. N'a-t-il pas le privilège de posséder la poste, une gare, le médecin, le pharmacien et la fabrique des selles «Pearl» alors en plein essor, qui occupe une centaine d'ouvriers. Les bénéficiaires des localités voisines utilisant ces divers services, viennent en même temps s'approvisionner dans les quatre épiceries, la boucherie et la charcuterie.

Il existe, à CROISY, en ce temps-là plusieurs exploitations agricoles importantes et quelques fermes herbagères. Enfin, il faut signaler la vocation artisanale de la commune. On y découvre des ateliers divers: charpente - menuiserie - peinture - coiffure - brocante - et confection de sabots en bois.

Le pays est aussi doté de «l'Hôtel de Normandie» fréquenté en semaine par les routiers et le dimanche par les Rouennais en quête de verdure.

J'évoquerai, dans de prochains articles, chacun des aspects de cette triple vocation pour un village de quelque trois cents habitants : l'agriculture, l'artisanat et la petite industrie.

Louis GROSSIER
Directeur d'Ecole (1945-1964)
Ancien Adjoint

SOLIDARITE

Les jeunes élèves du CM1 qui ont bénéficié d'une classe de mer n'ont pas, pour autant, oublié leurs jeunes camarades dont les familles connaissent des difficultés. Ils ont participé avec succès aux ventes organisées par la Fédération des Oeuvres Laïques, les Pupilles de l'Ecole Publique, la Quinzaine de l'Ecole Publique.

Jeunesse et Plein Air : 375 Frs : Pupilles de l'Ecole Publique : 450Frs Quinzaine de l'Ecole Publique : 300Frs.

En raison des travaux à l'école, le lavage des voitures au profit de l'UNICEF n'a pas eu lieu cette année. Rendez-vous est pris pour la prochaine année scolaire.

SOMMAIRE

page 2 :
Recensement Etat Civil
page 3 :
Le conseil au travail
page 4 :
Audience, avec le Député, chez le Préfet
L'ancienne voie SNCF
page 5 :
La fête
page 6 :
Noces d'Or - Trop c'est trop
page 7 :
Au fil du temps
page 8 :
Comité des Fêtes - AJ CROISY
page 9 :
La vie des clubs
page 10 :
Il y a 45 ans
Solidarité